

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration Date de réception Dossier complet le N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un ensemble immobilier comprenant des logements collectifs, des commerces et des locaux d'artisanat sur le site de Brazza - Lot 1, à Bordeaux (33).

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VINCI IMMOBILIER RESIDENTIEL

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

M. Jacques DE PASSEMAR

14 3 5 1 1 6 6 6 2 8 5 1 0 0 0 4 7

Forme juridique

SNC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit, crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m² et inférieure à 40 000 m² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m².

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet

Le projet concerne la réalisation d'un ensemble immobilier comprenant des logements collectifs, des commerces et des locaux d'artisanat sur une surface de 3,7 ha.

4.2 Objectifs du projet
Participer au réaménagement de la friche industrielle du quartier BRAZZA à Bordeaux (33).
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation
Les travaux concernent l'aménagement de lot 1 des quais de Brazza, qui s'intègre au projet de restructuration de l'ensemble du quartier BRAZZA (Cf. Plan de projet).
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
En phase d'exploitation les aménagements créeront un quartier mixte entre une activité d'artisanat et de l'habitat.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).									
Le projet est soumis à Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau Rubrique :									
3.2.2.0. Installations, ouvrages, remblais dans le lit majeur d'un cours d'eau : Surface soustraite supérieure ou égale à 10 000 m2 (Autorisation)									
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure Etude d'impact : catégorie 39 : Travaux, constru		rempli							
Etado d'impast : oatogorio oo : Havaax, ooriotta	onone of operations a amonagement.								
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) c	le l'opération -	préciser les u	unités de m	esure ut	ilisées			
Grandeu	rs caractéristiques			Valeu	ır	Jesis			
3,7	ha								
4.6 Localisation du projet									
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long °_	_ · _ · _ ·	Lat°	_'_	-"_			
48 quai de BRAZZA à Bordeaux (33)	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°,								
	Bordeaux								
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	n d'une installation ou d'un ouvra	ge existant ?	c	Dui	Non	X			
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ou	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étud	de d'impact ?	, ,	Dui	Non				
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	torisé ?								
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programi	me de travaux ?		c	Dui X	Non				
Si oui, de quels projets se compose le	programme ?								
Le projet s'inscrit dans le programme de requalification du quartier BRAZZA à Bordeaux (33).									

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée									
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?									
Cette parcelle est principalement concernée par des bâtiments industriels, des friches et la présence d'espèces exotiques. Aux alentours, les bâtiments industriels sont la principale occupation du sol.									
	Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?								
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à								
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant	dans I	la zone	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet						
http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact									
			Lequel/Laquelle ?						
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?						
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		Non	Lequel/Laquelle ?						
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Non	Lequel/Laquelle ?						
Le projet se situe-t-il: dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?		Non	Lequel/Laquelle ?						

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			Inventaire des zones humides de Bordeaux Métropole
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?			Plan de prévention du risque d'inondation approuvé le 07/07/2005
dans un site ou sur des sols pollués ?	X		
dans une zone de répartition des eaux ?	K		Arrêté n°E2005/14 du 28/02/205 Complète et remplace l'arrêté du 28/04/1995 Annexe B
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	K		Site FR7200700 "La Garonne" situé à environ 150 m au Nord.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?	X		La ville de Bordeaux est classée à L'UNESCO. Le projet est en périphérie du périmètre UNESCO

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Residures	est-il excédentaire en matériaux ?		x	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Destruction d'un îlot de végétation actuellement présent, mais très dégradé : pollution des sols, remblais, espèces exotiques envahissantes.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	y

		Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
		Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
	Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Inondation Mouvement de terrain Séisme (2)
		Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X		Sols actuellement pollués
•	Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	
		Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
		Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	

		Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X		Un éclairage public sera installé au sein des habitations. Eclairages publics déjà présents à proximité.
		Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	Le trafic de voiture légère remplacera le trafic poids lourds actuellement présent et plus polluant.
	Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Rejets d'eaux pluviales stockées dans une ouvrage de stockage puis rejetés dans le réseau d'eau pluvial de la ville.
		Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Déchets domestiques liés aux habitations.
P	atrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
	vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	×		Les activités industrielles seront remplacées par des logements collectifs, des commerces et de l'artisanat.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :
- Liaison bus pour le futur pont Bacalan-Bast, - Aménagement du parc aux Angéliques, - Modification de la ZAC de la Bastide Niel.
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultalif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Nous estimons que le projet devrait être dispensé d'étude d'impact. En effet, les activités industrielles actuellement très polluantes seront remplacées par des logements collectifs, des commerces et de l'artisanat. Suite au projet, les incidences sur l'air, le sol et la ressource en eau devraient donc être diminuées. Concernant les habitats naturels, en raison de l'absence de zone humide et du caractère dégradé de l'îlot de végétation présent, les incidences ont été estimées comme non significatives (Cf. annexe).

		8. Annexes	
_	8.	1 Annexes obligatoires	
		Objet	
	1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
		Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
	3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
	4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
	5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	x
i	8.2	2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire	
		uillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le rties auxquelles elles se rattachent	S
	or man	Objet	
Г	NI.	lete sur les milieux poturels (CIMETHIC Irin 2016)	
	IN	lote sur les milieux naturels (SIMETHIS Juin 2016)	
-			
			10-120-000
F	n (cas de questions, personne à contacter :	
		BIDAULT Olivier / SIMETHIS : 05 56 89 94 09	
		9. Engagement et signature	
J	e c	certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
	F	Fait à BORDEAUX 1e, 31/01/2017	
	Sig	VINCI IMMOBILIER RESIDENTIEL SNC au capitat de 1500 € 435 166 285 RCS Nanterre Direction Territoriale Aquitaine 54 Cours du Chapeau Rouge - 33000 Bordeaux Tél. 33 (0)5 57 14 43 10 - Fax : 33 (0) 57 14 43 19	